



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 mai 2021

Avis de proposition

Proposée par Monsieur Jean-François Gosselin
 Chef de l'Opposition officielle
 Conseiller municipal du district électoral de
 Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Appuyée par Monsieur Stevens Mélançon
 Président de l'arrondissement de Beauport
 Conseiller municipal du district électoral de
 la Chute-Montmorency-Seigneurial

Attendu que **des citoyens ont tenu, au cours de la dernière fin de semaine, une corvée afin de nettoyer le boisé Neilson, à Sainte-Foy.**

Attendu que **les principes établis par la Vision de l'arbre 2015-2025, notamment en ce qui a trait à la protection des milieux naturels et des corridors boisés.**

Attendu que **des craintes sont énoncées par les citoyens quant à l'avenir de ce boisé naturel.**

Attendu que **le boisé Neilson a été classé, en 2009, dans le Répertoire d'intérêt des milieux naturels de la Ville de Québec.**

Attendu que **la canopée urbaine est un enjeu dans le secteur de ce boisé de plus de 20 hectares, alors que l'administration Labeaume projette notamment de faire passer un potentiel projet de tramway à proximité.**

En conséquence, **il est proposé que le conseil municipal exige un moratoire sur la coupe d'arbres au boisé Neilson, pour assurer sa protection pour les années à venir, en respect des principes établis dans la Vision de l'arbre 2015-2025.**

Jean-François Gosselin
Chef de l'Opposition officielle
Conseiller municipal du district électoral de
Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Monsieur Stevens Mélançon
Président de l'arrondissement de Beauport
Conseiller municipal du district électoral de
la Chute-Montmorency-Seigneurial